

Infirmières salariées¹ : trois sur dix, soit plus de 8 000 praticiennes, pourraient ne plus exercer en 2035

Une forte concentration des infirmières salariées dans les territoires dotés de grands établissements hospitaliers

En 2023, 28 000 infirmières salariées exercent en Normandie. Neuf sur dix sont des femmes ► **figure 4**. Quatre sur dix travaillent en Seine-Maritime et deux sur dix dans le Calvados ► **figure 1**. La densité d'infirmières salariées est supérieure au niveau métropolitain (84 pour 10 000 habitants contre 81) dans tous les départements normands, sauf dans l'Eure où elle est très faible (49). La moitié des effectifs d'infirmières salariées de la région se concentre dans les bassins de vie de Rouen (24 %), de Caen (15 %) et du Havre (10 %) où sont implantés de grands établissements hospitaliers ► **figure 3**.

Entre 2016 et 2023, le nombre d'infirmières salariées a augmenté de 4 % en Normandie, comme en France métropolitaine ► **figure 2**. Les effectifs progressent dans le Calvados (+8 %), la Manche (+6 %) et la Seine-Maritime (+3 %), ils stagnent dans l'Eure et dans l'Orne. En prenant en compte les évolutions de population, la densité d'infirmières salariées augmente dans tous les départements normands excepté dans l'Eure au cours de cette période.

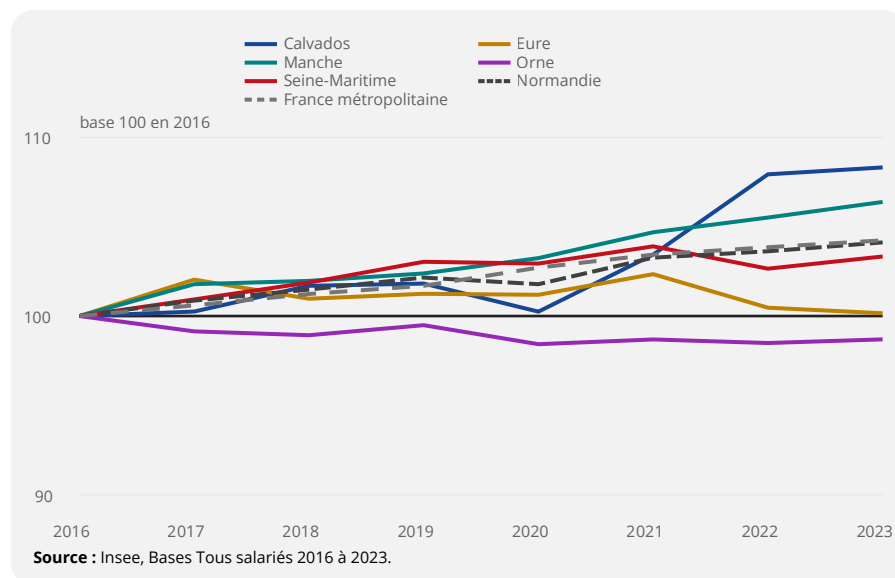
► 1. Nombre et densité d'infirmières salariées en 2023

Territoire	Effectifs	Densité brute pour 10 000 habitants
Calvados	6 460	92
Eure	2 935	49
Manche	4 250	86
Orne	2 425	88
Seine-Maritime	11 910	95
Normandie	27 980	84
France métropolitaine	535 370	81

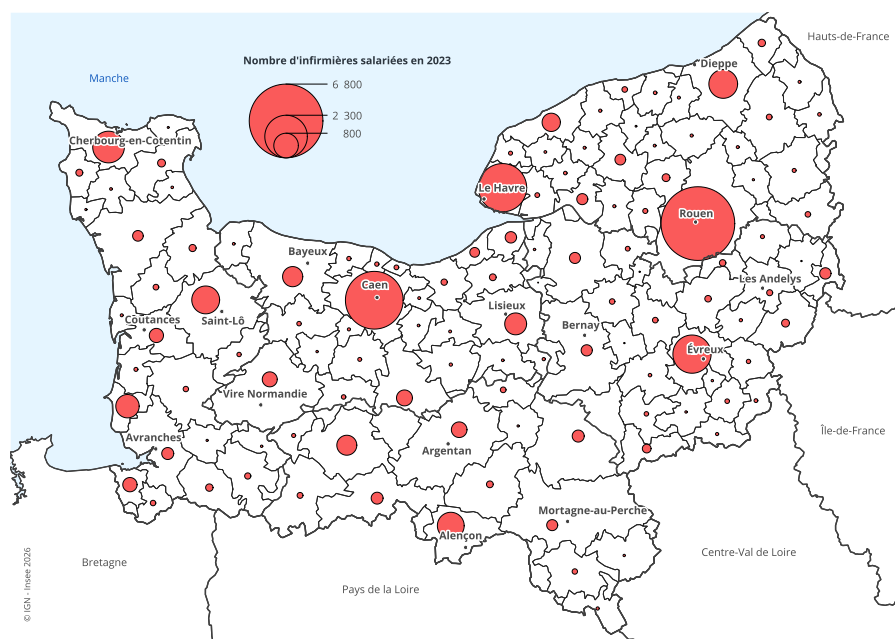
Champ : PCS correspondant aux cadres infirmiers (431A), infirmiers psychiatriques (431B), puéricultrices (431C), infirmiers spécialisés (431D) et infirmiers en soins généraux (431F).

Sources : Insee, Base Tous salariés 2023 et estimations de population.

► 2. Évolution des effectifs d'infirmières salariées au cours de la période 2016-2023



► 3. Nombre d'infirmières salariées par bassin de vie en 2023



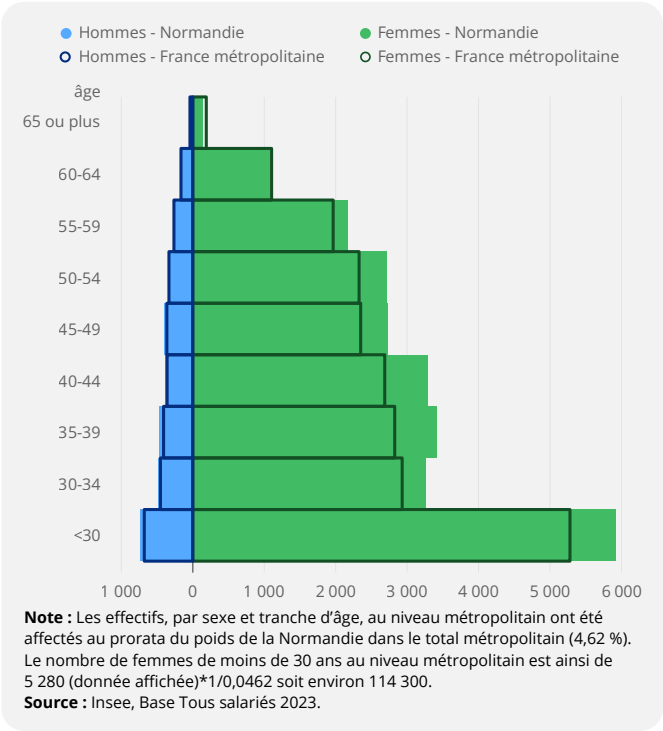
¹ Compte tenu du taux de féminisation de la profession, le terme d'infirmières salariées est ici utilisé pour parler de l'ensemble des professionnels femmes et hommes confondus.

Les infirmières salariées sont aussi relativement jeunes. Une infirmière sur deux est âgée de moins de 40 ans, et seule une sur sept a 55 ans ou plus. D'ici 2035, plus de 8 200 infirmières

en Normandie pourraient avoir cessé leur activité, soit près de 30 % des effectifs en poste en 2023 ► **figure 6**. La majorité des cessations d'activité serait liée à des départs en retraite.

La Seine-Maritime et le Calvados concentreraient respectivement 40 % et 22 % de ces besoins de remplacement, soit respectivement 3 300 et 1 800 infirmières. ●

► 4. Répartition par sexe et âge des infirmières salariées en 2023



► 5. Caractéristiques des infirmières salariées dans les départements normands en 2023

Territoire	Femmes	Part (en %)			Âge moyen (en années)
		Moins de 40 ans	55 ans ou plus	Temps partiel	
Calvados	86,8	51,7	13,1	21,7	40
Eure	90,2	48,2	16,0	13,5	41
Manche	88,4	48,2	14,6	20,5	40
Orne	88,7	44,5	16,6	23,8	42
Seine-Maritime	88,6	53,8	12,4	21,7	39
Normandie	88,4	51,1	13,7	20,8	40
France métropolitaine	87,5	50,1	15,0	18,4	40

Source : Insee, Base Tous salariés 2023.

► 6. Estimation des départs d'infirmières salariées en activité en 2023 sur la période 2023-2035

Territoire	Nombre de départs		Taux de départs (en %)**	
	Tous motifs	dont retraite*	Tous motifs	dont retraite*
Calvados	1 850	1 435	29	22
Eure	925	750	32	26
Manche	1 330	1 065	31	25
Orne	800	660	33	27
Seine-Maritime	3 345	2 550	28	21
Normandie	8 245	6 460	29	23

Notes : * > Ces départs sont supposés en retraite en raison de l'âge des personnes concernées.
** > Taux de départs par rapport à l'effectif 2023.

Source : Insee, Base Tous salariés 2023.